

Je ne veux pas abuser davantage du temps de la Chambre, car je sais que d'autres députés ont également des remarques à faire sur ce sujet.

M. La Salle: Monsieur le président, c'est toujours avec plaisir que j'exprime mes opinions.

Je voudrais faire connaître certaines revendications des agriculteurs, à l'occasion de l'étude de ces crédits, et je me joins à plusieurs autres députés qui ont déjà fait part au ministre de la nécessité d'apporter certaines modifications absolument nécessaires, compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie du Canada.

On exprimait hier le regret que la Chambre ait tergiversé plusieurs années avant d'appliquer un remède au problème des grains de provende.

Je devrai à mon tour traiter ce sujet comme d'autres qui ont été mentionnés, au cours de l'étude de ces crédits.

Nous savons parfaitement bien que ma circonscription, comme plusieurs autres d'ailleurs, compte un nombre important de producteurs qui connaissent des difficultés à cause de la politique relative aux grains de provende, et ce, depuis fort longtemps. Cela les embarrasse énormément, surtout lorsqu'on parle de concurrence au niveau national.

A mon avis, nous n'avons pas le droit de nous abstenir de porter de nouveau cette question à l'attention du ministre qui est présentement à la Chambre, non pas dans le but de le blâmer, car, au contraire, comme nouveau ministre de l'est du pays—et je me réjouis du fait qu'il est nouveau—je pense qu'il sera naturellement plus compréhensif en ce qui a trait aux problèmes soulevés par les producteurs de l'est.

L'honorable ministre est au courant de la position que la délégation québécoise a prise la semaine dernière, mais, à mon avis, cette délégation a posé ce geste dans le but de prouver l'importance de corriger la situation injuste des producteurs de l'est, et pas seulement ceux du Québec. Le nombre considérable de producteurs touchés directement par la politique injuste à l'égard des grains de provende juge que le temps est venu de régler ce problème.

A titre de député, j'étais très heureux de voir que le premier ministre (M. Trudeau) avait prévu dans le discours du trône des modifications susceptibles de régler ce problème, et d'apprendre que le ministre avait déclaré qu'il espérait régler cette question avant le mois de juin.

Il faudra aussi que tous les députés reconnaissent l'importance de ce problème et fassent front commun afin de le faire comprendre aux députés des autres régions qui, pour des raisons bien naturelles, auraient certaines hésitations à corriger cette injustice. Il ne s'agit pas de brimer qui que ce soit de ses droits, mais simplement de considérer d'une façon générale l'importance de l'économie nationale, en ce qui a trait à ces mesures et, à mon avis, les producteurs de l'est ne demandent pas autre chose que de travailler et de pouvoir faire une concurrence raisonnable.

J'espère donc que le ministre ne négligera rien à l'égard de cette politique, afin d'assurer l'équité nécessaire à l'unité nationale.

J'étais aussi très heureux de constater que le ministre attachait une importance tout à fait particulière à la ferme familiale. Il ajoutait que le gouvernement avait adopté des mesures salutaires depuis quelques années—comme la loi nationale sur la commercialisation des produits agricoles—qui constituent, à son avis, une nouvelle étape vers la stabilité. Lorsqu'on parle de stabilité, on

Subsides

peut dire que l'agriculteur ne l'a jamais connue, alors que d'autres catégories de citoyens l'ont connue. Je crois que le ministre a parfaitement raison de soulever la question de la stabilité, car cette stabilité permettrait à l'agriculteur de vivre dans un monde où il pourrait être assuré de son avenir, ce qui serait de nature à encourager les jeunes agriculteurs.

On se demande souvent, dans ma circonscription comme dans les autres, si les jeunes ne se désintéressent pas de la ferme. Cela s'explique par la misère que le jeune homme a connue chez lui, par l'instabilité dont il a été victime et à cause d'une concurrence souvent inégale.

• (1710)

Il est impérieux que le gouvernement s'empresse de mettre sur pied des programmes plus équitables. Le bill C-176 traite de la mise en marché et vise à nous assurer des prix plus convenables. Il traite aussi de crédit agricole, mais faut-il encore, lorsqu'on en parle, se pencher sur le coût de l'intérêt.

Si l'on veut véritablement intéresser un jeune à l'agriculture, il faudra lui offrir des avantages qu'il n'a pas présentement. L'intérêt exigé sur les prêts agricoles constitue une mesure décourageante pour le jeune agriculteur qui ne voudra pas accepter d'emprunter des sommes considérables lorsqu'il connaîtra des difficultés que ses parents ont vécues.

A mon avis, il y aurait intérêt à ce que le ministre songe sérieusement à préparer une politique de prêts à l'intention des jeunes agriculteurs, à des taux d'intérêts tout à fait spéciaux. Ceci serait de nature à encourager le jeune à remplacer éventuellement son père, et démontrerait que le gouvernement est véritablement imbu du désir d'ouvrir une porte et de permettre à ces jeunes de trouver la stabilité en agriculture.

Nous savons très bien que ces jeunes agriculteurs ont aussi besoin de cours de gestion. Dans ma circonscription—on m'en a fait part il n'y a pas longtemps—on déplore que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ne s'applique pas davantage à fournir de l'aide aux jeunes agriculteurs, non pas nécessairement à ceux qui ont déjà 40 ou 45 ans de métier, mais aux jeunes à qui il faut s'appliquer davantage à donner la formation nécessaire à la gestion, étant donné tous les changements que subit l'agriculture aujourd'hui. Ce besoin est devenu essentiel et, pour cette raison, je crois que les jeunes agriculteurs en bénéficieraient énormément, de même que l'ensemble de l'économie canadienne. Les agriculteurs étant mieux qualifiés en gestion, l'agriculture serait plus vivante et plus intéressante.

Voilà les suggestions que je devais faire, compte tenu des besoins des agriculteurs à l'échelle du pays, et non pas seulement dans ma circonscription.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion, comme d'autres l'ont fait, pour parler de deux problèmes très importants. On a parlé des grains de provende. Cela constitue actuellement un problème que le ministre semble vouloir régler. J'espère bien qu'on connaîtra la solution pour le mois de juin. La Fédération canadienne du lait, comme l'a dit tantôt l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), a présenté un mémoire qui expose très bien les raisons de ses demandes à la Commission canadienne du lait ou au gouvernement, relativement à la subvention supplémentaire de l'ordre de 60c., compte tenu des coûts de production qui augmentent sans cesse.

Il est clair, compte tenu surtout de l'année 1972 que nous avons traversée et de la mauvaise température, que les